

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</p>

Séance du 5 mai 2011

Date de convocation: le 14 avril 2011

L'an deux mille onze, le cinq mai à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Etaient Présents : Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jacques DUFOURNIER, Nicole BOURGOIN, Jean-Claude KERVELLA, Micheline LINGER, Eric MAINARDI, Martine BAUDOIN, Christophe DESCHAMPS.

Etaient absents : Rémi JAVOY, Marie-Edith MERCIER, Olivier BOIS, Fabienne SIONNEAU, Nathalie RIETH.

Pouvoirs : Olivier BOIS donne pouvoir à Charlette ROUSSEL
Marie-Edith MERCIER donne pouvoir à Daniel LELAIT

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

Ordre du Jour :

- Approbation de la réunion de conseil municipal du 21 Avril 2011

Délibérations :

- Aménagement espace église « Cœur de Village »
- Aménagement des Logements Route de Cléry « Cœur de Village »
- Aménagement du Parvis de la mairie « Cœur de Village »
- SETRAD : Institution de servitudes d'utilité publique

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- **Aménagement Espace Église « Cœur de Village »**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'aménagement espace église.

Une consultation a été lancée afin de choisir le maître d'œuvre.

Sur proposition de la commission Urbanisme-Travaux, le conseil municipal :

- Décide de retenir le cabinet STRIBLEN SARL pour la réalisation de ce projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tout acte concernant ce projet.
- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Centre dans le cadre de l'opération « Cœur de Village » pour l'aménagement Espace Église.

Source	Libellé	Montant H.T	Taux
Fonds propres	Autofinancement	32 106 €	60%
Région	Cœur de Village	21 404 €	40%
Total HT		53 510€	

- **Aménagement des logements route de Cléry « Cœur de Village »**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet des VRD et la démolition des logements route de Cléry.

Une consultation a été lancée afin de choisir le maître d'œuvre.

Sur proposition de la commission Urbanisme-Travaux, le conseil municipal :

- Décide de retenir le cabinet STRIBLEN SARL pour la réalisation de ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tout acte concernant ce projet.
- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Centre dans le cadre de l'opération « Cœur de Village » pour les aménagements des logements route de Cléry.

Source	Libellé	Montant H.T	Taux
Fonds propres	Autofinancement	68 502 €	60%
Région	Cœur de Village	45 668 €	40%
Total HT		114 170 €	

- **Aménagement des abords de la mairie avec accessibilité des personnes à mobilité réduite de la salle du conseil, des mariages et de l'accueil de la mairie : « Cœur de Village » :**

Le conseil municipal,

Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention « Cœur de Village » auprès de la Région Centre pour la réalisation de l'aménagement du parvis de la mairie.

Source	Libellé	Montant H.T	Taux
Fonds propres	Autofinancement	14 748 €	25%
Sous total 1		14 748 €	
Etat-DGE		20 648 €	35%
Région	Cœur de Village	23 598 €	40%
Sous-total 2		44 246 €	75%
Total HT		58 994 €	

- **SETRAD : Institution de servitudes d'utilité publique**

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Donne un avis favorable sur le projet d'Arrêté préfectoral concernant les servitudes d'utilité publique pour l'accès au piézomètre n°9 situé sur le chemin rural n°36.

Point sur les commissions :

- **Voirie :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que des devis ont été demandés à quatre entreprises afin de chiffrer le montant des travaux pour la réfection de la rue des petits souliers.

Par ailleurs, le Conseil Général sera averti par courrier de la dégradation du pont de l'Ardoux à l'entrée du bourg, l'entretien de cet ouvrage d'art étant de leur compétence.

- **Communication :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe le conseil municipal que le feuillet info du mois de mai est actuellement en cours de réalisation. La commission de lecture est fixée au vendredi 13 mai.

- **Cimetière :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint au cimetière, informe le conseil municipal que l'entreprise retenue pour effectuer le relevage de sépultures à l'abandon en terrain commun, sera choisie au prochain conseil. Afin d'en informer les familles concernées, un panneau sera posé à cet endroit dans le cimetière et l'information paraîtra dans le « Mézières Info » du mois de mai.

- **Finances :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe le conseil municipal que la commission finance se réunira fin juin afin de faire le point sur le suivi budgétaire. Elle étudiera également l'abattement de la base d'imposition des habitations principales.

- **Environnement:**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe à l'environnement, informe le conseil municipal que la chasse aux œufs du Lundi de Pâques s'est très bien déroulée, dans une ambiance très conviviale avec une vingtaine d'enfants et toutes les associations.

D'autre part Madame Danielle COROLEUR, informe le conseil municipal qu'une opportunité se présente pour faire revivre le four à pain du centre bourg. En se rapprochant des Maisons Paysannes de France, nous pourrions bénéficier d'une subvention de la Région Centre dans le cadre de l'appel à initiatives de développement rural « ID en campagne ».

Aussi Madame COROLEUR propose de faire prochainement une commission environnement élargie avec tous les élus intéressés par le projet.

Questions diverses

- **Condoléances**

Le conseil décide d'adresser ses condoléances à la famille RICHAUME.

- **Les carrières :**

Monsieur Éric Mainardi demande à Monsieur le Maire, si la commune a des nouvelles du projet des carrières. Monsieur Le maire répond que pour le moment il n'y a pas de nouveaux éléments sur la suite du projet.

- **Photovoltaïques :**

Monsieur Éric Mainardi souhaite connaître l'avancement du projet du Parc Photovoltaïque sur le territoire de la commune, Monsieur le Maire Daniel LELAIT, indique que le dossier est en cours.

- **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :**

Concernant les syndicats existant actuellement dans le périmètre de la communauté de commune, Monsieur Daniel LELAIT informe le Conseil Municipal qu'une seule procédure est prescrite : celle de la crèche familiale des Marmousets.

- **Demande de modification du règlement du Clos de Manthelon :**

Le conseil municipal prend en considération la requête reçue en mairie par l'association du « clos de Manthelon » concernant des modifications du règlement et plus particulièrement des clôtures. Le conseil trouve que cette demande :

- est prématurée pour le moment, (car le règlement des clôtures sera vu en même temps que le PLU),
- pas assez explicite pour être adoptée.

Monsieur le maire souhaite prendre connaissance des statuts de l'association.

Dates des prochaines réunions :

12 mai à 18h00 : Commission SPANC

12 mai à 20h30 : Commission Urbanisme

13 mai à 18h00 : Commission de Communication

19 mai à 9h30 : Commission Urbanisme avec le cabinet Agence en perspective

Date du prochain conseil municipal: le jeudi 9 Juin à 20h30.

La séance est levée à 21h45